

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LE PLAN GLOBAL DE COMMERCIALISATION DU LAIT—LA MODIFICATION DE L'ACCORD ET L'AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DE FROMAGE**

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et a trait à sa déclaration du 4 novembre concernant l'industrie laitière. Étant donné les ententes signées entre le gouvernement fédéral et les offices provinciaux depuis 1971 dans le cadre du Plan global de commercialisation du lait, lequel était expressément destiné à assurer un équilibre entre l'offre de matières grasses du beurre produites au Canada et les besoins du marché canadien en matières grasses pour la fabrication de produits laitiers, le ministre peut-il nous dire si, avant d'avoir annoncé le mois dernier l'augmentation de 100 p. 100 des importations de fromage, il avait déjà fait modifier l'accord signé par toutes les parties à l'accord ou par leurs successeurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'accord pour l'augmentation des quotas d'importation de fromage est encore à l'étude. Nous n'avons encore autorisé aucune augmentation jusqu'ici. Nous étudions la situation dans son ensemble actuellement, mais tous ne sont pas d'accord pour dire que nous avons bien suivi le processus de consultation établi. Certains de mes collaborateurs disent que oui alors que certains producteurs affirment le contraire.

M. Jarvis: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas très bien suivi la dernière partie de la réponse du ministre. J'aimerais lui demander dans une question supplémentaire si, au cours de l'année en cours, lui ou les représentants du gouvernement fédéral ont notifié les signataires du Plan global de commercialisation du lait de ce qu'il désirait changer la définition qui figure dans l'entente, relativement aux exigences demandées au Canada dans la fabrication des produits laitiers.

M. Whelan: Nous avons eu de nombreuses discussions avec eux, mais je ne sais pas exactement si ce point a été abordé ou non; en tout cas, ils savaient parfaitement à ce moment-là qu'il y avait une augmentation des importations de fromage industriel au Canada. Ils ont présenté des instances énergiques contre cette mesure et continuent à le faire à l'heure actuelle. Aussi, nous avons remis à l'étude l'ensemble de la situation.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE**LA RUMEUR DE SUPPRESSION DES SUBVENTIONS À LA MOBILITÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Les données statistiques du chômage indiquent une forte concentration de chômeurs dans certaines régions du Canada, alors que d'autres ont besoin de travailleurs. Le ministre peut-il confirmer ou infirmer si les subventions à la mobilité de la main-d'œuvre, qui permettent à des Canadiens de se déplacer des secteurs à chômage élevé vers les régions en pleine activité, ont été supprimées à partir du 8 décembre?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'en est rien. Nous nous occupons d'améliorer nos services d'information

[M. Mackasey.]

relatifs aux possibilités d'emploi sur le plan local, régional et national. Les subventions à la mobilité ont augmenté à un rythme exponentiel. Je ne cache pas qu'à cause de cette activité accrue, nos affectations budgétaires seront aussi élevées cette année. Nous n'avons pas supprimé les subventions—nous y avons apporté quelques modifications.

M. Epp: En raison de la réponse du ministre, je voudrais demander si des subventions ne seront plus accordées pendant l'année financière en cours à cause des restrictions budgétaires.

M. Andras: J'ai dit justement le contraire. Elles ne sont pas supprimées. Notre budget sera le même, et nous le modifions d'une certaine manière pour être sûrs que les subventions iront à ceux qui en ont le plus besoin et qui sont le plus en mesure d'en profiter, mais l'aide n'est pas supprimée.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**LE PIPE-LINE SARNIA-MONTRÉAL—LA DATE DE MISE EN SERVICE—LA POSSIBILITÉ DU VERSEMENT IMMÉDIAT D'AVANCES AUX CONSTRUCTEURS**

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il me donner les renseignements que je lui demandais vendredi dernier? Quel est le montant estimatif des travaux d'achèvement du prolongement du pipe-line interprovincial vers le Québec? Quelle est la date prévue d'achèvement des travaux? Le gouvernement du Canada devra-t-il verser un appoint ou une subvention pour aider à défrayer les travaux depuis le début, en raison des coûts accrus? Le ministre peut-il me donner ces renseignements, ou lui est-il aussi difficile que le ministre des Finances de prévoir le futur immédiat?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis allé aux renseignements concernant la question de l'honorable député. Il semble que les retards de la semaine dernière n'aient pas encore été traduits en termes de frais supplémentaires. D'après mes renseignements, il n'est pas probable qu'ils influeront sensiblement sur l'ensemble des coûts. C'est pourquoi je ne puis répondre aux autres questions de l'honorable député.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LA DISTRIBUTION ANTICIPÉE DU BILL DES SUBSIDES**

M. l'Orateur: Les députés savent sans doute qu'aujourd'hui est le dernier jour désigné du dernier trimestre; j'interromprai donc nos délibérations ce soir à 9 h 45 et je mettrai immédiatement aux voix la motion qui fait l'objet du débat d'aujourd'hui. Les députés se souviennent sans doute aussi que le dernier jour désigné du printemps dernier, lorsque nous avons dû adopter le bill des subsides après lui avoir fait rapidement franchir toutes les étapes, nous avons pu arranger tous les députés en leur distribuant avant 10 heures—je pense que c'était vers 8 heures—le bill des subsides proprement dit, ce qui a dissipé en partie l'inquiétude et le mécontentement de certains députés qui,